

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **74 (1948)**

Heft 24

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : Fribourg : MM. † L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; Vaud : MM. F. CHENAUX, ingénieur; † E. ELSKES, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; Genève : MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; Neuchâtel : MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; Valais : MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCESLe millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)Rabais pour annonces
répétées**ANNONCES SUISSES S.A.**5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26LAUSANNE
et Succursales**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *L'ingénieur et l'architecte en face de cette calamité : l'incendie*, par MAURICE GOLAZ, ingénieur de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie à Lausanne. — *Salle de spectacles et halle de gymnastique, à Couvet; Concours d'architecture*. — *L'architecte et l'industrie*, par H. ROBERT VON DER MÜLL, architecte. — *NÉCROLOGIE : Michel Polak, architecte E. P. F.* — *BIBLIOGRAPHIE*. — *COMMUNIQUÉ : Conférence à l'Ecole polytechnique de Lausanne*. — *SERVICE DE PLACEMENT*.

L'ingénieur et l'architecte en face de cette calamité : l'incendie

par Maurice GOLAZ, ingénieur

de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie à Lausanne¹

En quittant l'école, le gradué emporte l'illusion que rien, sinon le temps, ne viendra jamais détruire une œuvre intelligemment conçue et savamment calculée. Hélas, comme on le sait, il en va tout autrement par la suite; sans vouloir évoquer ici ces abominables images de guerre, le petit train-train journalier se charge déjà d'infliger de cruelles déceptions. Et, parmi celles-ci, on se doit malheureusement de réserver une place toute spéciale à l'incendie, parce que, à l'inverse d'autres calamités — l'inondation et les tremblements de terre, par exemple — l'homme est toujours plus ou moins responsable des ruines causées par le feu. Ce qui rend les choses plus stupides encore, c'est la soudaineté avec laquelle il éclate, alors que rien, apparemment du moins, ne le laissait prévoir.

Qu'on l'appelle *feu-calamité* ou *feu* tout court, l'incendie était autrefois une plaie. En dépit du progrès — et peut-être à cause de lui — c'est aujourd'hui encore, il faut le confesser humblement, une véritable plaie.

Pourtant, dans notre pays si bien organisé, cette plaie et les problèmes qu'elle pose n'intéressent que médiocrement l'architecte et l'ingénieur; sans doute, l'un et l'autre estiment que, puisque l'Etat s'occupe de la question et qu'il s'en est toujours occupé, il ne se trouve rien dans cette matière qui puisse piquer la curiosité. Au surplus, on n'aime pas à parler de malheurs.

Par les quelques réflexions qui suivent, je désire montrer que le problème n'est pas encore résolu à satisfaction, ni ici, ni ailleurs. Bien des domaines restent encore à explorer,

qui ressortissent de diverses techniques : chimie, construction hydraulique, susceptibles d'intéresser par conséquent et l'ingénieur et l'architecte.

Nous n'en sommes évidemment plus à l'époque du phlogistique, ce fluide imaginé par nos ancêtres pour expliquer la combustion, spéculation non dépourvue de logique, mais à laquelle le grand Lavoisier donna le coup de grâce par ses célèbres travaux. On sait en effet que ce savant découvrit non seulement l'oxygène, mais démontra aussi la présence de ce gaz dans l'air atmosphérique en mettant en évidence le rôle qu'il joue dans la combustion.

Pourtant, en dépit du prodigieux développement pris dès lors par la chimie, la vue d'un incendie n'en est pas moins resté pour beaucoup quelque chose de quasi surnaturel.

N'est-ce pas là l'expression vivante de cette légitime inquiétude qui se manifeste dans toutes les créations : la peur du feu ? Il est vrai que parmi les calamités auxquelles les hommes sont exposés, l'incendie en est une des plus redoutables, puisqu'il suffit parfois de quelques minutes pour anéantir vies et biens. L'incendie du Bazar de la Charité, à Paris, encore présent à la mémoire des plus de cinquante

¹ Conférence donnée à Lausanne devant les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, le 29 octobre 1948.